## 12. Investissement dans Kansas City Southern

Le 14 avril 2023, la Compagnie a pris le contrôle de KCS avant de sortir du bilan l'investissement qu'elle détenait auparavant dans KCS et qui avait été comptabilisé à la valeur de consolidation. La valeur comptable de l'investissement de la Compagnie dans KCS indiquée aux bilans consolidés avant la sortie du bilan reflétait la totalité de la contrepartie payée pour acquérir KCS (voir la note 11), l'élément d'actif compensatoire comptabilisé lors de la comptabilisation d'un passif d'impôts reportés au titre de l'écart externe (voir la note 6), la comptabilisation ultérieure de la quote-part (des bénéfices) de la perte de KCS et les autres éléments du résultat étendu provenant d'entités émettrices détenues, les dividendes reçus de KCS et la conversion des devises au taux de change en vigueur à la fin de la période.

La Compagnie avait estimé à environ 30,0 G\$ les écarts entre la contrepartie payée pour acquérir KCS et la valeur comptable sous-jacente des actifs nets de cette dernière au 14 décembre 2021. Bien que la Compagnie ait comptabilisé son investissement dans KCS à la valeur de consolidation du 14 décembre 2021 au 13 avril 2023, l'écart a été amorti et porté en réduction de la quote-part des bénéfices de KCS revenant à la Compagnie. Les écarts liés aux immobilisations corporelles amortissables, aux actifs incorporels à durée de vie déterminée et aux titres d'emprunt à long terme ont été amortis sur la durée de vie utile restante des actifs en cause ou, dans le cas des titres d'emprunt, et sur la durée à courir jusqu'à l'échéance des instruments. La part résiduelle des écarts, soit celle attribuable aux immobilisations corporelles non amortissables, aux actifs incorporels à durée de vie indéterminée et à l'écart d'acquisition à la valeur de consolidation n'a pas été amortie et est comptabilisée au coût, sous réserve d'une évaluation de la dépréciation.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 13 avril 2023, la Compagnie a comptabilisé 230 M\$ à titre de quote-part des bénéfices de KCS (1 074 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et reçu de cette dernière des dividendes de 300 M\$ (1 157 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). L'écart de conversion de l'investissement dans KCS a donné lieu à une perte de change totale de 578 M\$ (gain de change de 2 891 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). La quote-part des bénéfices de KCS comptabilisée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 13 avril 2023 incluait une charge d'amortissement sur les écarts (après déduction des impôts) de 48 M\$ (163 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). La quote-part des bénéfices de KCS comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) de 2022 comprenait également le gain de 212 M\$ réalisé par KCS au dénouement des couvertures de taux d'intérêt, montant net des écarts résultant de la comptabilisation de l'acquisition afférente ainsi que des impôts de la Compagnie.

Les tableaux ci-après présentent un résumé de l'information financière de KCS établie sur la base du coût historique :

## États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	Période du 1er janvier au 13 avril 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022 <sup>3)</sup>	Période du 14 au 31 décembre 2021
Total des produits	1 351 \$	4 390 \$	178 \$
Total des charges d'exploitation	888	2 794	287
Bénéfice (perte) d'exploitation	463	1 596	(109)
Moins : Autres <sup>2)</sup>	83	(119)	12
Bénéfice (perte) avant impôts	380	1 715	(121)
Bénéfice net (perte nette)	280 \$	1 287 \$	(106) \$

Montants convertis aux taux de change moyens en vigueur, soit 1,00 \$ US = 1,35 \$ CA pour la période du 1er janvier au 13 avril 2023, 1,00 \$ US = 1,30 \$ CA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et 1,00 \$ US = 1,28 \$ CA pour la période du 14 au 31 décembre 2021.

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> Comprend la quote-part du bénéfice net des sociétés affiliées de KCS, la charge d'intérêts, la perte de change, le gain au règlement des accords de blocage de taux, et le montant net des autres produits.

<sup>3)</sup> Certains montants comparatifs de 2022 ont été révisés à des fins de conformité à la présentation de l'exercice considéré en ce qui concerne la conversion en dollars canadiens des résultats historiques de KCS exprimés en dollars américains.